République Française

Délibération n° 2018/16
Jumelage avec Oschatz - Subvention du projet : ' Échange scolaire avec le lycée Thomas Mann d'Oschatz ' du lycée Jacques Brel

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 42

Date de la convocation : 09/10/18
Compte rendu affiché : 17/10/18

Transmis en préfecture : 19/10/18
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20181015-32445-BF-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : M. Hamdiatou NDIAYE

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, M. Saïd ALLEG, Mme Nadia CHIKH, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, Monsieur Frédéric PASSOT, M. David INGLES, M. Damien MONCHAU, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s : M. Nasser DJAIDJA, Mme Hidaya SAID, Mme Maite LAM.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Marie-Christine BURRICAND à M. Aurélien SCANDOLARA, M. Serge TRUSCELLO à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Loan NGUYEN à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Régia ABABSA à M. Idir BOUMERTIT.

République Française

Rapport n° 16
Jumelage avec Oschatz - Subvention du projet : « Échange scolaire avec le lycée Thomas Mann d'Oschatz » du lycée Jacques Brel

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du jumelage entre Vénissieux et Oschatz, le lycée Jacques BREL met en place des échanges scolaires avec le lycée allemand Thomas Mann de la ville jumelée, depuis 2011.

Un voyage en Allemagne s'est déroulé du 9 au 18 mars 2018, au cours duquel quinze élèves issus de cinq classes différentes ont séjourné à Oschatz, encadrés par deux accompagnateurs, suivant des cours au lycée Thomas Mann et bénéficiant d'activités d'animations linguistiques avec des correspondants locaux.

Cet enrichissement culturel et linguistique par immersion permet à l'élève de faire de réels progrès dans la langue étrangère qu'il apprend et de découvrir les coutumes des familles dans le pays partenaire.

Le coût par élève est de l'ordre de 430 (quatre cent trente) euros s'agissant de la prise en compte duu transport, de l'hébergement et des visites diverses dont musées.

Soit un budget de plus de 7 000 (sept milles) euros sur la base duquel la Ville a été sollicitée pour une subvention à hauteur de 600 (six cents) euros.

Il est proposé d'accorder une subvention à cette action éducative sur la base du montant demandé.

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 1 octobre 2018 après en avoir délibéré,

A l'unanimité
décide de :
- approuver cette subvention d'un montant de 600 euros (six cents euros)
- autoriser Mme le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer tout document qui s'avérerait nécessaire à la mise en œuvre de cette action
- dire que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits inscrits au budget de l'exercice courant 2018, chapitre 67 : charges exceptionnelles, au compte 6748 : autres subventions exceptionnelles

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN